

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01468

Numéro SIREN : 481 278 240

Nom ou dénomination : LENOVO (FRANCE) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2022 sous le numéro de dépôt 1134

LENOVO (FRANCE) SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2021)

A l'Associé Unique
LENOVO (FRANCE) SAS
20, rue des deux Gares
92500 Rueil Malmaison

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LENOVO (FRANCE) SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 novembre 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Valérie Blanc-Garin

Bilan Actif

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 459 536		2 459 536	2 459 536
Autres immobilisations incorporelles	46 198	46 198		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 505 734	46 198	2 459 536	2 459 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	3 190 001	2 278 674	911 327	1 194 613
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 190 001	2 278 674	911 327	1 194 613
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	336 408		336 408	368 227
TOTAL immobilisations financières :	336 408		336 408	368 227
ACTIF IMMOBILISÉ	6 032 143	2 324 873	3 707 270	4 022 376
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	2 166 739		2 166 739	
TOTAL stocks et en-cours :	2 166 739		2 166 739	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 388 874		1 388 874	5 652 254
Créances clients et comptes rattachés	131 502 373	282 472	131 219 901	81 590 228
Autres créances	87 362 831		87 362 831	73 064 004
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	220 254 078	282 472	219 971 606	160 306 486
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 623 104		7 623 104	1 410 558
Charges constatées d'avance	591 839		591 839	377 637
TOTAL disponibilités et divers :	8 214 943		8 214 943	1 788 195
ACTIF CIRCULANT	230 635 761	282 472	230 353 289	162 094 681
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	2 530 761		2 530 761	1 187 540
TOTAL GÉNÉRAL	239 198 665	2 607 345	236 591 320	167 304 598

Bilan Passif

LENOVO FRANCE SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 837 000	1 837 000	1 837 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	183 700	183 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	25 537 474	20 355 744
Résultat de l'exercice	4 531 323	5 181 731
TOTAL situation nette :	32 089 498	27 558 174
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	32 089 498	27 558 174
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 130 761	1 438 663
Provisions pour charges	4 659 783	1 841 950
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 790 545	3 280 613
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		32 930 397
TOTAL dettes financières :		32 930 397
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 547 881	12 183 948
Dettes fiscales et sociales	74 951 993	53 602 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59 596 662	1 575 909
TOTAL dettes diverses :	146 096 536	67 362 753
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	50 614 742	36 172 661
DETTES	196 711 278	136 465 810
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	236 591 320	167 304 598

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
Ventes de marchandises	1 010 578 761		1 010 578 761	845 870 790
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 056 457	3 919 239	24 975 697	22 604 648
Chiffres d'affaires nets	1 031 635 218	3 919 239	1 035 554 457	868 475 438
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 589 618	3 433 595
Autres produits			5 586 831	8 483
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 042 730 906	871 917 516
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			938 668 403	761 053 978
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			35 786 113	40 555 277
TOTAL charges externes :			974 454 515	801 609 255
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 025 526	9 993 015
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			25 261 095	27 004 578
Charges sociales			12 190 872	12 704 753
TOTAL charges de personnel :			37 451 967	39 709 331
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			325 086	419 918
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				3 126 991
Dotations aux provisions pour risques et charges			5 701 408	798 000
TOTAL dotations d'exploitation :			6 026 495	4 344 909
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 534 239	3 212 404
CHARGES D'EXPLOITATION			1 030 492 741	858 868 915
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 238 166	13 048 601

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 238 166	13 048 601
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 618	22 957
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 186 541	2 184 638
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 216 159	2 207 595
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 186 541
Intérêts et charges assimilées	4 179 319	5 467 661
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 179 319	6 654 202
RÉSULTAT FINANCIER	(2 963 160)	(4 446 606)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 275 005	8 601 995
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	355 304	2 465
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 849	5 521
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	359 153	7 986
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(359 153)	(7 986)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 072 054	662 887
Impôts sur les bénéfices	3 312 475	2 749 391
TOTAL DES PRODUITS	1 043 947 065	874 125 111
TOTAL DES CHARGES	1 039 415 742	868 943 380
BÉNÉFICE OU PERTE	4 531 323	5 181 731

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1.Présentation de la société

La société LENOVO France SAS, anciennement IBM Products France SAS, a été créée le 22 février 2005. Elle exerce une activité de commerce de gros d'ordinateurs et d'équipements informatiques.

Le 27 avril 2005, la société a acquis son fonds commercial auprès de la Compagnie IBM France SAS.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021. L'exercice précédent a une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2021 est de 236 591 320 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de : 4 531 323 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2.Faits marquants de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Suite à la pandémie de COVID-19, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement en date du 13 mars 2020.

L'épidémie de COVID-19 n'a pas d'impact sur les états financiers clos au 31 mars 2021. A date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Chapitre 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le traitement de certaines opérations de la société est automatisé et assuré principalement par les différents centres de services partagés du Groupe LENOVO, qui assurent également les vérifications et contrôles de premier niveau. Le management de Lenovo France intervient quand des anomalies sont remontées par les opérationnels ou par les responsables de fonctions (finance, ventes, ressources humaines...)

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires d'achats et d'installation.

Amortissements

A l'exception des fonds commerciaux qui ne sont pas amortis mais dépréciés en cas de perte de valeur, elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée, soit :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 8 à 9 ans
- Autres immobilisations incorporelles (fichiers clients) * : 10 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciation

En application du règlement ANC 2015-06, la société réalise un test de dépréciation annuel du fonds commercial. Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision est constatée lorsque la valeur d'acquisition devient supérieure au prix de vente.

2.4. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, l'échéance des créances à la clôture de l'exercice est présentée dans le tableau ci-dessous.

Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les créances libellées en devises sont converties en Euro sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en « écarts de conversion » au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Par ailleurs une partie des créances clients fait l'objet d'une cession en cours d'année dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Les créances cédées à la fin de l'année sont nulles.

2.5. Dettes

Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions.

Les dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan.

Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en « écarts de conversion » au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Provisions

Afin d'être en accord avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs, les provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature commerciale ainsi que des risques sociaux.

Seules les provisions concernant des risques nouveaux sont constatées au cours de cet exercice. Toutes les autres provisions devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'utilisation, sont reprises dans le résultat. Les provisions sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

2.7.Détermination du résultat de la société

Suite à des évolutions de ses conditions contractuelles au 1er janvier 2016, le revenu est reconnu lors de l'expédition des produits.

Une distinction est faite entre les charges et les produits respectifs des deux divisions constituant Lenovo France SAS : Europe d'une part représentée par la division European HQ (non S&D), et la division distribution représentée par Sales & Distribution (S&D).

Pour la division European HQ, un Mark-up est déterminé afin de garantir un résultat avant impôt (hors exceptionnel), égal à 5% des charges supportées au titre des services effectués pour le compte du Groupe Lenovo.

Quant à la division distribution (S&D), un True-up est calculé afin de garantir un résultat avant impôt (hors exceptionnel et financier) égal à 1% du chiffre d'affaires de la division PCG, 1% du chiffre d'affaires de la division DCG et 1% du chiffre d'affaires de la division MBG.

2.8.Autres produits d'exploitation

Conformément au règlement de l'ANC 2015-05 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes commerciales sont enregistrées en résultat opérationnel.

Immobilisations

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 505 734		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 505 734		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 099 665		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 078 731		54 250
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 178 396		54 250
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	368 227		5 877
TOTAL immobilisations financières :	368 227		5 877
TOTAL GÉNÉRAL	6 052 357		60 126

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 505 734	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 505 734	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			2 099 665	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		42 645	1 090 336	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		42 645	3 190 001	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		37 696	336 408	
TOTAL immobilisations financières :		37 696	336 408	
TOTAL GÉNÉRAL		80 341	6 032 143	

Amortissements

LENOVO FRANCE SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	46 198			46 198
TOTAL immobilisations incorporelles :	46 198			46 198
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 052 850	229 681		1 282 530
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	930 934	95 406	30 195	996 144
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 983 783	325 086	30 195	2 278 674
TOTAL GÉNÉRAL	2 029 982	325 086	30 195	2 324 873

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	252 122	350 000	2 122	600 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 186 541	2 530 761	1 186 541	2 530 761
Prov. pour pensions et obligat. simil.	759 868	489 123		1 248 990
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	1 082 082	2 328 711	0	3 410 793
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 280 613	5 698 595	1 188 663	7 790 545

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 869 968		1 587 496	282 472
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 869 968		1 587 496	282 472

TOTAL GÉNÉRAL	5 150 580	5 698 595	2 776 159	8 073 016
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	336 408		336 408
TOTAL de l'actif immobilisé :	336 408		336 408
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	131 502 373	131 502 373	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	164 865	164 865	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	27 268 542	27 268 542	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	4 114 406	4 114 406	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	55 815 018	55 815 018	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	218 865 204	218 865 204	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	591 839	591 839	

TOTAL GÉNÉRAL	219 793 451	219 457 043	336 408
----------------------	--------------------	--------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 547 881	11 547 881		
Personnel et comptes rattachés	6 113 062	6 113 062		
Sécurité sociale et autres organismes	5 483 974	5 483 974		
Impôts sur les bénéfices	27 928 132	27 928 132		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 418 722	33 418 722		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 008 103	2 008 103		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	59 596 662	59 596 662		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	50 614 742	50 614 742		

TOTAL GÉNÉRAL	196 711 278	196 711 278		
----------------------	--------------------	--------------------	--	--

Charges à Payer

LENOVO FRANCE SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 120 044
Dettes fiscales et sociales	8 067 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

TOTAL	14 187 365
--------------	-------------------

Produits à Recevoir

LENOVO FRANCE SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	967 514
TOTAL	967 514

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/04/20 au 31/03/21

LENOVO FRANCE SAS

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	591 839	50 614 742
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	591 839	50 614 742

Chapitre 3 – Notes sur le bilan

3.1. Comptes de régularisations

Charges Constatées d'Avance : Les charges constatées d'avance s'élèvent à 591 839 € au 31 mars 2021 contre 377 637 € au 31 mars 2020.

Produits Constatés d'Avance : Les produits constatés d'avance, qui s'élèvent à 50 614 742 € correspondent aux extensions de garanties.

Les produits distribués par Lenovo France sont assortis d'une « garantie constructeur » d'un an. Cette dernière est assurée et provisionnée par les usines du Groupe. Les sociétés commerciales, comme Lenovo France, provisionnent à leur niveau (au sein des produits constatés d'avance) les extensions de garantie au-delà de cette année standard (soit 1 à 2 ans supplémentaires) telles que négociées dans les contrats de ses clients locaux. Les extensions de garantie sont directement facturées dans le prix de vente des produits.

L'étalement du chiffre d'affaires est réalisé au mois le mois, produit par produit.

3.2. Capitaux propres

Au 31 mars 2021, le capital social est de 1 837 000 €, composé de 183 700 parts de 10 euros. Le capital est entièrement détenu par Lenovo International Coopertief U.A.

La variation des capitaux propres se détaille ainsi :

	31 mars 2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	31 mars 2021
Capital	1 837 000			1 837 000
Réserve légale	183 700			183 700
Report à nouveau	20 355 744	5 181 731		25 537 474
Résultat de l'exercice	5 181 731	(5 181 731)	4 531 323	4 531 323
Total Capitaux Propres	27 558 175		4 531 323	32 089 498

Le résultat au 31 mars 2021 a été affecté en report à nouveau pour 5 181 731 euros.

Chapitre 4 – Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice est en hausse, avec une augmentation de 19.24% par rapport à l'exercice précédent. Son montant est de 1 035 554 457€.

4.2. Autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation

Les postes « Autres charges d'exploitation » d'un montant 1 534 239 euros et « Autres produits d'exploitation » d'un montant de 5 586 831 euros se composent principalement de pertes et gains de change sur des opérations commerciales réalisées avec la maison mère. Les gains nets de change de l'exercice s'élèvent à 5,5 millions d'euros.

4.3. Charges et produits financiers

Produits Financiers : les produits financiers sont liés des reprises sur provisions financières (1,1 millions d'euros) et des intérêts reçus (29 K€).

Charges Financières : Les charges financières sont liées au contrat d'affacturage pour 4,1 millions d'euros.

4.4. Charges et produits exceptionnels

Charges Exceptionnelles : Les charges exceptionnelles se composent des pénalités pour un montant de 15 337€, de dons pour 339 967 € et des valeurs comptables des éléments d'actif cédés pour 3 849 €.

Produits Exceptionnels : Il n'y a pas de produits exceptionnels sur l'exercice.

4.5. Résultat fiscal

Le résultat fiscal de l'exercice est un bénéfice de 10 471 065 euros. Les taux d'impôts sur les sociétés applicables sont de 28% à hauteur de 500 000 € de bénéfice imposable et 31% pour le complément.

Chapitre 5 - Autres informations

5.1. Rémunérations des dirigeants

Par souci de confidentialité, ces données ne sont pas communiquées.

5.2. Effectifs

L'effectif moyen de la société est de 206 salariés.

5.3. Identification de la mère consolidante

La société est consolidée par intégration globale dans la société mère suivante :
Lenovo International Cooperatief U.A.
De entrée 250 unit A
1101 EE Amsterdam – Netherlands.

5.4. Provision retraites

Un cabinet actuair indépendant calcule la valeur actualisée des obligations futures de l'entreprise (DBO) au titre des indemnités de fin de carrière (IFC).

Le montant des engagements de la société envers ses salariés au 31/03/2021 s'élève à 1 248 990 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.25 %,
- Taux de croissance des salaires : 2.50 %,
- Taux moyen des charges sociales : 50%,
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié

5.5. Evènements post-clôture

Néant.

5.6. Engagements hors bilan

La société a contracté le 1er février 2015, un bail pour une durée de 9 ans. Le montant des locations non résiliables est 8,2 millions d'euros.

5.7. Honoraires du Commissaire aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, art. 2 du décret, art. R.123-198 du Code de commerce, les informations sur les honoraires du commissaire aux comptes sont les suivantes :

- Montants des honoraires comptabilisés dans le compte de résultat relatif au contrôle légal :
35 284 €

LENOVO (FRANCE) SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.837.000 euros
Siège social : 20, rue des Deux Gares
92500 Rueil-Malmaison

481 278 240 R.C.S. Nanterre

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR
ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 17 décembre,

La société LENOVO INTERNATIONAL COOPERATIEF U.A, société de droit néerlandais dont le siège social est situé De entree 250, Unit A, 1101 EE Amsterdam (Pays-Bas), représentée par Monsieur Christophe LAURENT, dument habilité à l'effet des présentes,

Associé unique de la société LENOVO (FRANCE) SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.837.000 euros, dont le siège social est situé 20, rue des Deux Gares, 92500 Rueil Malmaison, identifiée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro unique 481 278 240 R.C.S. Nanterre (la "**Société**"),

Détenant la totalité des 183.700 actions, d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune, composant le capital social de la Société,

a préalablement expose ce qui suit :

1. Il est le seul associé de la Société,
2. Le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et les membres du Comité Social et Economique ont été régulièrement informés des présentes,
3. Il a pris connaissance des documents suivants communiqués par le Président de la Société dans un délai raisonnable :
 - Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable,
 - Le rapport du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, dit "*rapport de gestion*",
 - Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
 - Le texte des décisions,
 - La copie du procès-verbal des décisions prises par le Président en date du 17 décembre 2021,
 - Un exemplaire des statuts en vigueur de la Société.

Les mêmes documents ont été communiqués au commissaire aux comptes.

Documents nécessaires pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Quitus au Président et au Directeur General de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.
- Pouvoirs en vue des formalités

4. a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2021)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président sur la gestion de la Société et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission durant l'exercice clos le 31 mars 2021, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

(Quitus au Président et Directeur Général de la Société)

L'associé unique approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président et le Directeur Général de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 dont le compte rendu lui a été fait et leur donne quitus entier et sans réserve de leur gestion au cours dudit exercice.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 font apparaître un bénéfice net comptable de 4.531.323 euros.

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter ce bénéfice, d'un montant de 4.531.323 euros au poste "*Report à nouveau*", lequel est porté d'un montant de 25.537.475 euros à un nouveau montant de 30.068.797 euros.

L'associé unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices de la Société.

QUATRIEME DECISION

(Conventions visées à l'article L.227-10 et suivant du Code de commerce)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président et conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce relatif aux conventions réglementées, prend acte du fait qu'aucune convention ne s'est conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

(Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts)

En application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, l'associé unique prend acte que les comptes présentent des dépenses et charges telles que visées à l'article 39-4 dudit Code d'un montant de 63.709 euros.

SIXIEME DECISION

(Pouvoir pour formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à *La Loi* à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce compétent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



Représentée par Christophe Laurent
Associé unique